

**ANNULATION
ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
POUR LES
RÈGLEMENTS CA29 0040-72 ET CA29 0042-4**

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné :

QUE l'assemblée publique de consultation qui devait avoir lieu le **lundi 4 mai 2026** à **19 h**, à la mairie d'arrondissement, située au 13 665, boulevard de Pierrefonds, en conformité aux dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), est annulée.

QUE cette assemblée publique de consultation concernait les deux règlements suivants:

- Règlement CA29 0040-72 visant à modifier le Règlement de zonage CA29 0040 afin d'abroger les normes portant sur les plaines inondables et d'abroger l'annexe E.
- Règlement CA29 0042-4 visant à modifier le Règlement CA29 0042 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale afin de préciser les éléments d'un projet déjà approuvé pouvant faire l'objet d'une modification mineure.

FAIT À MONTRÉAL, ARRONDISSEMENT DE PIERREFONDS-ROXBORO
ce trentième jour du mois d'avril 2026.

Le secrétaire d'arrondissement,



M^c Jean-François Gauthier, MBA, OMA

/r1